



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique
Agréée ministères des sports et du tourisme



Amicale Cyclotouriste d'Ille-et-Rance

ACIR - Mairie - 35190 TINTENIAC

acir35.tinteniace@gmail.com

<https://www.velo-tinteniace.fr/>



Comité Départemental
de Cyclotourisme
d'Ille-et-Vilaine

Tinténiac, le 13 février 2023

Compte-rendu du Conseil d'Administration du lundi 13 février 2023

Présents : Henri Guillard, Daniel Feudé, Guy Champalaune, Alain Gaboriau, Gérard Le Gall, Bernard Moubèche, Daniel Duclos

Excusés : Jean Claude Paboeuf (Pouvoir à Henri Guillard), Marie-Odile Lozé (pouvoir à Gérard le Gall)

Absents : Marie-Claude Chevalier, Michel Delaunay, André Orvain, Yvon Guédé, Daniel Chevalier, Evelyne Rescamp

Ordre du jour : Budget Paris-Brest-Paris 2023

Gérard ouvre la séance en remerciant l'ensemble des membres du conseil d'administration de leur présence malgré le délai de convocation très court imposé par une circonstance exceptionnelle.

Une rencontre le mercredi 8 février 2023 avec des élus du Conseil départemental laisse entrevoir la possibilité de bénéficier d'une subvention de 5000€ pour les dépenses supplémentaires liées à l'organisation du point de contrôle au collège Théophile Briant (pas de couchage), l'augmentation du coût de l'énergie, le traitement des déchets.

Le dossier de demande de subvention doit être déposé le jeudi 16 février au plus tard avec, entre autre, un budget prévisionnel approuvé par le Conseil d'administration et une décision du CA autorisant le président à déposer le dossier.

Le budget en cours de préparation a donc été revu avec cette nouvelle hypothèse.

Les évolutions sont présentées en séance pour permettre aux participants de formuler leurs observations.

A l'issue du débat, le président propose au conseil d'administration :

- de solliciter une subvention de 5000€ au Département
- d'approuver le projet présenté
- d'approuver le budget prévisionnel correspondant pour un montant de 35 250€

Les trois propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le secrétaire

Henri Guillard

Le Président

Gérard Le Gall